

SEANCE DU 18 AOUT 2011

L'AN DEUX MILLE ONZE, LE 18 AOUT, A 18 HEURES 00,
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FLORANGE S'EST REUNI,
EN ASSEMBLEE ORDINAIRE,
A L'HOTEL DE VILLE, SOUS LA PRESIDENCE
DE MONSIEUR PHILIPPE TARILLON, MAIRE

Etaient présents :

MM. TARILLON. FLAMME. ADAM. Mmes PONSAR. BEY. M. LOGNON. Mme MULLER.
MM. MONTI. PASQUALETTO. Mme KREUWEN. M. BORLA. Mme GUENZI. MM. DESINDES.
PRETTO. Mme GHEZZI. MM. BEAUQUEL. BOUDELIOU. Mme CONTI. M. DECKER.
Mme KRUCHTEN. M. HEYER. Mme WANECQ.

Excusés :

Monsieur ZANCANELLO. Mmes PORTENSEIGNE. HOFER. GOULON. DUPONT. DERATTE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame BUCHHEIT qui a donné pouvoir à Monsieur FLAMME
Madame BARDIN qui a donné pouvoir à Monsieur TARILLON
Madame MICHEL qui a donné pouvoir à Monsieur PASQUALETTO
Madame LAOUIREM-LEHAINÉ qui a donné pouvoir à Madame PONSAR
Monsieur HOLSENBURGER qui a donné pouvoir à Monsieur HEYER

Mme GHEZZI est arrivée au cours de la délibération n°123/2011

Intervention de Monsieur Philippe TARILLON Suite au décès de Monsieur Lino GARDIN, Adjoint au Maire

En ce début de séance, j'ai l'immense tristesse d'évoquer, en votre nom, celui qui va énormément nous manquer, notre collègue et ami Lino GARDIN.

Il est de tradition, dans cette assemblée, de se recueillir en hommage aux anciens élus qui nous ont quittés. Ce moment d'émotion est particulièrement fort aujourd'hui, quand il s'agit d'un conseiller et adjoint en exercice.

Lino GARDIN était né à Florange le 27 mai 1938, dans le quartier d'Ebange-Daspich. Il a fait sa scolarité à l'école d'Ebange. Je me rappelle qu'il évoquait la vie de l'époque, son quartier, des moments heureux, d'autres plus difficiles, comme en cet automne 1944 dans Florange libéré par l'armée américaine mais se trouvant sur la ligne de front et notamment des épisodes comme ces bombes dont on dit que l'une serait encore enfouie dans le quartier.

A une époque où la sidérurgie assure la prospérité de la vallée, Lino entre au centre d'apprentissage de Wendel à Hayange.

Dès ce moment, il exprime sa première passion, celle qui ne le quittera jamais, le football. Il sera une des gloires du foot à L'Entente Sportive et dans la vallée.

Lino appartenait à la génération qui a été marquée à jamais par la guerre d'Algérie. Il a été pendant 27 mois en opérations dans ce qu'on appelait pudiquement "les événements" ou le "maintien de l'ordre". Ce n'est que tardivement qu'elle a été reconnue pour ce qu'elle était : une guerre, avec son cortège d'horreurs et de drames. Par modestie, par fidélité envers ses copains morts au combat ou blessés, Lino a longtemps refusé de recevoir la Croix du combattant. Il avait fallu que je lui force un peu la main pour qu'il y consente, lors d'une cérémonie patriotique au cours du précédent mandat. Nous avons pu alors constater son émotion, ses pensées allant vers ses compagnons d'armes disparus.

Lino avait accompli sa carrière professionnelle à la centrale sidérurgique de Richemont, où il a terminé son cursus comme contremaître. De service sur le site, il avait été très marqué par l'accident sur la conduite de monoxyde de carbone, une nuit de janvier 1982, par temps de brouillard, et qui avait provoqué 5 morts sur une péniche qui avait heurté une pile de pont sur la Moselle. C'est tout naturellement que, bien des années plus tard, il a représenté la Ville de Florange dans les réunions de préparation du plan de prévention des risques industriels (PPRI) et qu'il siégeait au Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) pour les sites Seveso d'ArcelorMittal. Ces questions de risques technologiques et de prévention le préoccupaient, lui qui a toujours eu foi dans le progrès et l'industrie.

En dispense d'activité à partir de 1988, Lino GARDIN va multiplier les engagements associatifs et bénévoles. Je mentionnerai la liste des associations où il était un bénévole actif, toujours sur le pont : l'Amicale Saint-Eloi, la Pétanque florangeoise, l'Amicale des retraités du Val de Fensch. Il sera aussi de nombreuses années administrateur à l'Union d'action sociale. Il apportera également un appui constant aux organisateurs des Virades de l'Espoir, en partenariat avec le Kiwanis Club de Thionville, dans la cadre de la lutte contre la mucoviscidose et où sa présence "était un encouragement pour le club" selon les paroles de René HARDEL.

En 1989, il s'engage dans la vie politique locale, sur la liste conduite par Jean-Marie FRANCOIS. Pour permettre une fusion de listes, à laquelle il était favorable, il se retire au second tour. Depuis cette date, Lino a toujours été à nos côtés, fidèle parmi les fidèles de la majorité municipale et des maires qui ont conduit son action. Il a rejoint, dès sa création, la section locale du parti socialiste, où j'ai toujours pu compter sur lui.

Tout en participant aux travaux du groupe majoritaire dans le cadre de l'association Florange Autrement, Lino GARDIN prend une part active à la mise en œuvre des projets de la nouvelle équipe. Il sera parmi les premiers encadrant du tutorat technique pour l'insertion professionnelle des allocataires du RMI, mis en place par le centre communal d'action sociale.

Il sera surtout l'un des membres fondateurs de l'Office Municipal des Sports, dès 1990. Il en est le vice-président, avant d'en prendre la présidence de 1995 à son décès. Il saura toujours garder le cap dans cette structure, au service du sport florangeois, veillant à la préserver quand il y avait des moments difficiles. Homme de consensus, Lino faisait l'unanimité au sein du monde sportif et personnifiait les valeurs de l'OMS. Les adjoints aux sports successifs depuis 1995 peuvent témoigner que Lino a toujours été pour eux un appui précieux, lui qui avait l'oreille du monde associatif. Je ne doute pas que le comité directeur de l'OMS aura à cœur de continuer dans la voie qu'il a tracée.

Lino, qui avait commencé son engagement dans le monde sportif, lui sera resté fidèle, lui qui ne manquait aucun événement ou compétition sportive dans notre ville, toujours attentif, quelquefois pessimiste, mais toujours lucide et fidèle à ses équipes préférées, en sport comme dans tous ses engagements.

Depuis 1995, Lino siégeait au sein de notre assemblée communale, élu et réélu sur la liste de Jean-Marie François, puis celles que j'ai conduites. Dès ce moment, il siège au bureau municipal, comme conseiller délégué à l'urbanisme et à l'environnement en 1995, adjoint aux travaux en 2001, adjoint à l'Etat civil depuis 2008.

Sous le présent mandat, Lino GARDIN était membre de plusieurs commissions: travaux, sports, vie associative. Il siégeait aussi à la commission d'appel d'offres et au comité technique paritaire. Il représentait la Ville au syndicat SISCODIPE, au syndicat des eaux, au conseil d'administration de l'Intercosses, au collectif des communes minières, au conseil d'école de la maternelle Clair de lune. Il faisait aussi parti de la commission environnement du Val de Fensch.

Sans faire un bilan exhaustif des nombreux dossiers qu'il a suivis et menés à bien en 3 mandats, je mentionnerai :

1. De 1995 à 2001, le suivi du chantier de la nouvelle piscine ; il a aussi préparé avec Gérard Flamme le dossier de la télévision locale.
2. Le mandat 2001-2008 a été particulièrement riche en projets d'équipements et d'investissements. Je pourrais citer la réalisation du funérarium, l'extension de la salle Aubépine, le boulodrome couvert ou encore la requalification de la Place François Mitterrand et du centre-ville. Rigoureux, d'une honnêteté scrupuleuse, ne comptant pas son temps, telle a été la marque reconnue de Lino durant son passage à cette charge exigeante, souvent difficile, car confrontée aux impatiences, voire au mécontentement de certains concitoyens, pour qui ne comptent que la satisfaction immédiate de leurs revendications et leur quartier. La pression était d'autant plus forte que nous tenons tout au long de l'année visites et réunions de quartier, où l'adjoint aux travaux est en première ligne. Responsable d'un budget essentiel de la ville, il doit rester le garant de l'intérêt général comme des priorités et organiser, avec le DST et les contremaîtres, une planification rigoureuse. Soucieux du suivi des chantiers sur le terrain, Lino veillait particulièrement au bon fonctionnement des services techniques.

Il était proche du personnel, qui l'estimait beaucoup. J'ajoute qu'il a été en charge de l'urbanisme à une époque où ont explosés sur la ville les dossiers de permis de construire, de lotissements, d'autorisations de travaux. Il a donc, au cours du mandat 2001-2008 exercé à la plus grande satisfaction du maire, de ses collègues, du personnel et de la population, un mandat que je qualifierai d'exigeant et de stratégique

3. Dès le mandat précédent, Lino avait marqué son intérêt pour les dossiers d'Etat-civil. Il adorait célébrer les mariages, sachant mettre tout le monde à l'aise par sa gentillesse et son sourire. Dans ce domaine également, il était très apprécié de ses collaborateurs en charge de l'Etat-civil comme des élections, autre sujet où son sens de l'organisation excellait. Ce mandat de l'Etat-civil exige de la présence, de l'écoute et de la rigueur, toutes qualités que Lino savait mobiliser. Les domaines d'actions sont diversifiés, mais Lino était heureux dans ces fonctions. Dans cette période ont été menés à bien et sous son impulsion l'extension du columbarium, la refonte du règlement du cimetière communal ou encore l'organisation des nouvelles modalités de recensement.

Lino aimait représenter notre ville. C'était pour lui une fierté et un devoir. En plus des délégations que j'ai déjà mentionnées, je faisais souvent appel à lui, compte tenu de sa disponibilité et aussi parce que je savais que les intérêts de la ville seraient bien défendus, avec sérieux et dignité. Il a souvent représenté la ville et le maire dans diverses réunions avec l'Etat ou au niveau de la Communauté d'agglomération. Nous savons aussi combien il appréciait de représenter la ville dans les assises des maires de France, ou encore à l'assemblée générale des Petites villes. Pour y avoir été plusieurs fois avec lui, j'ai pu mesurer que, dans ces instances également, son sérieux et son implication étaient reconnus.

Dans les mariages ou dans les circonstances officielles, Lino portait avec fierté les couleurs et les valeurs de la République, comme par exemple lors des cérémonies de nationalité organisées par Monsieur le Sous Préfet et où il nous représentait fidèlement. Il tenait beaucoup à ce que figure sur le fronton de l'hôtel de ville la devise de la République. Nous avons répondu à ce vœux qui lui était cher il y a quelques mois mais je regrette que son combat contre la maladie ne lui ait pas permis d'être présent à la cérémonie officielle d'inauguration de cette devise.

Après cette évocation officielle du parcours de Lino au service de sa ville et des Florangeois, je voudrais terminer en évoquant l'ami et ses qualités. Lino était un ami très proche, fidèle et attentif. Ce soir, en rendant l'hommage qu'il mérite à mon adjoint, je pense à l'homme, son dévouement, son attachement à sa ville, son profond respect d'autrui et de ses engagements familiaux, professionnels, associatifs puis politiques.

Nul ne contestera son sens de l'écoute, sa patience, sa gentillesse, le besoin de rendre service, de donner de son temps à autrui. Ce sont ces qualités profondément humaines que j'ai pu, comme ses collègues et tous les Florangeois, apprécier, tout au long de ses années, dans les responsabilités qu'il a exercées.

Je voudrais vous donner lecture d'un extrait d'une lettre, un bel hommage que m'a envoyé, suite au décès de Lino, le Docteur René HARDEL, personnalité du monde sportif florangeois " La municipalité de Florange vient de perdre Lino GARDIN, adjoint dynamique, actif, efficace, mettant en œuvre un bénévolat passionné."

Florange perd un de ses enfants, un élu apprécié, un bénévole exemplaire, qui va énormément nous manquer. Notre peine est immense car nous perdons un collègue et surtout un ami, profondément humain, tout simplement quelqu'un de bien, à qui je dis, en votre nom à tous, au revoir et en souvenir duquel je vous demanderai de vous lever et de vous recueillir.

N° 118/2011

RAJOUT DE DEUX POINTS A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal

*D'ajouter un **point** à l'ordre du jour du Conseil Municipal*

- **INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL**

*D'ajouter un **point** à l'ordre du jour du Conseil Municipal*

- **TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU STADE MUNICIPAL
AUTORISATION DE PROGRAMME**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte

L'ajout des points à l'ordre du jour du Conseil Municipal :

"Installation d'un Nouveau Conseiller Municipal" et « Travaux de Requalification du Stade Municipal Autorisation de Programme ».

N° 119/2011

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : Le Maire

VU la délibération n° 5/2008 du 22 Mars 2008 constituant les différentes Commissions communales

Le Maire fait part au Conseil Municipal du décès de Monsieur Lino GARDIN.

Il installe pour le remplacer Madame Dominique CONTI, suivante sur la liste.

Madame Dominique CONTI fera partie des commissions :

- *Finances*
- *Enfance et Jeunesse.*

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte le remplacement de Monsieur Lino GARDIN par Madame Dominique CONTI,
- ainsi que son remplacement au sein des Commissions Finances et Enfance et Jeunesse.

N° 120/2011

**APPROBATION PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU 08 JUILLET 2011**

LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 08 JUILLET 2011 EST ADOPTE
A L'UNANIMITE.

M. HEYER demande à rectifier page 91 une faute de frappe :
métanisation au lieu de métallisation.

N° 121/2011

**SUBVENTION A LA CROIX ROUGE DE
THONVILLE**

Rapporteur : Monsieur LOGNON

Le Rapporteur propose l'attribution d'une subvention à la Croix Rouge de Thionville, qui a fait preuve d'une disponibilité et d'un investissement exemplaires lors du relogement, au COSEC de Florange, des sinistrés de l'incendie des Tilleuls à Uckange.

**Sur proposition du Rapporteur, le Conseil Municipal,
à l'unanimité**

- décide l'attribution d'une subvention de 500 € à la Croix Rouge de Thionville

La dépense sera imputée sur le compte 65/6574/523.

Les crédits sont prévus par la Décision Modificative n°2.

N° 122/2011

**TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU STADE
MUNICIPAL AUTORISATION DE PROGRAMME**

Rapporteur : Monsieur LOGNON

L'article L.2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité de recourir à la procédure des « autorisations de programme et des crédits de paiement » pour les opérations d'investissement à caractère pluriannuel.

L'autorisation de programme fixe la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement d'un investissement. Les crédits de paiement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées par exercice budgétaire pour couvrir les engagements pris dans le cadre de l'autorisation de programme.

L'utilisation de cette procédure permet d'avoir une meilleure visibilité, à moyen terme, sur le coût des opérations d'investissement qui, compte tenu de leur importance ne peuvent pas être menées à leur terme sur un seul exercice.

Elle limite, par ailleurs, le recours au report de crédits de paiement d'un exercice sur un autre exercice.

Il est donc proposé au conseil municipal de recourir à cette procédure pour les travaux de requalification du Stade Municipal.

Le montant initial des travaux s'élève à 1.500.000,00 €.

Les crédits de paiements ont été échelonnés de la façon suivante :

* Budget 2011	70.000,00 €
* Budget Primitif 2012	850.000,00 €
* Budget Primitif 2013	580.000,00 €

Le financement de l'opération se fait par :

* Subvention	1.003.344,48 €
* Emprunts	496.655,52 €

**Sur proposition du Rapporteur, le Conseil Municipal,
à l'unanimité**

- décide de recourir à la procédure des « autorisations de programme et des crédits de paiement » pour les travaux de requalification du Stade Municipal ;
- décide l'inscription du crédit de paiement d'un montant de 70.000 € sur la décision modificative n°2.

N° 123/2011

DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Monsieur LOGNON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- vote la décision modificative n°2 suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

21/2118/8240	Autres terrains	10.000,00 €
21/21578/8220	Autre matériel et outillage de voirie	- 380,00 €
21/2158/0200	Autres installations, matériel et outillage techniques	1.900,00 €
21/2158/0202	Autres installations, matériel et outillage techniques	380,00 €
21/2183/0200	Matériel de bureau et matériel informatique	2.200,00 €
21/2183/0230	Matériel de bureau et matériel informatique	800,00 €
21/2188/0200	Autres immobilisations corporelles	- 2.000,00 €
21/2188/114	Autres immobilisations corporelles	- 2.900,00 €
21/2188/414	Autres immobilisations corporelles	- 5.000,00 €
21/2188/821	Autres immobilisations corporelles	- 10.000,00 €
23/2313/0200	Constructions	- 1.192,22 €
23/2313/0202	Constructions	5.000,00 €
23/2313/0204	Constructions	- 1.000,00 €
23/2313/0205	Constructions	4.197,00 €

23/2313/0221	Constructions	- 3.000,00 €
23/2313/203	Constructions	- 1.000,00 €
23/2313/211	Constructions	- 2.000,00 €
23/2313/212	Constructions	1.907,22 €
23/2313/411	Constructions	- 35.585,00 €
23/2313/6101	Constructions	- 3.000,00 €
23/2313/71	Constructions	150.000,00 €
23/2315/814	Installations, matériel et outillage techniques	- 10.000,00 €
23/2315/8220	Installations, matériel et outillage techniques	91.580,00 €
114/2315/8220	Giratoire RD18/152A	384.963,00 €
115/2031/412	Frais d'études	8.000,00 €
115/2315/412	Installations, matériel et outillage techniques	62.000,00 €
		<hr/>
		645.870,00 €

RECETTES

024/024/0100	Produits des cessions d'immobilisations	1.100.000,00 €
16/1641/0100	Emprunts en euros	- 454.130,00 €
		<hr/>
		645.870,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES

011/60633/8220	Fournitures de voirie	- 1.391,30 €
011/60633/8222	Fournitures de voirie	- 1.193,70 €
011/61558/8220	Entretien et réparations autres biens mobiliers	2.585,00 €
022/022/0100	Dépenses imprévues	- 2.500,00 €
65/6574/3300	Subvention à l'Association « la Moisson »	2.000,00 €
65/6574/523	Subvention à la Croix Rouge Thionville (sinistrés incendie des Tilleuls à UCKANGE)	500,00 €
		<hr/>
		0,00 €
